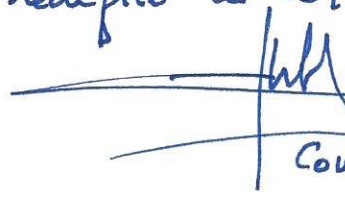


Un procès-verbal de synthèse a été établi et remis en mains propres à la SAS DISTILLERIE DE LA TOUR le 07 juillet 2019 au cours d'une rencontre au sein de l'entreprise à PONS 17800. **En réponse, le mémoire** de la société m'est parvenu le 09 août 2019.

Page 15 Enquête Publique
SAS Distillerie de la Tour
rectifié le 09/09/2019.

4 . Affichage

A . Par voie de presse


Richard TOUBHANS
Commissaire Enquêteur

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 juin 2019, des avis ont été insérés par la Préfecture de la Charente dans les journaux suivants :

- premier avis dans les journaux Sud Ouest et Charente Libre du 15/06/2019.
- second avis dans les journaux Sud Ouest et Charente Libre du 03/07/2019.

B . Dans les mairies

Toujours selon l'arrêté préfectoral mentionné ci-avant, des avis ont également été publiés par voie d'affiche, et éventuellement par tout autre procédé, 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci dans les lieux d'affichage habituels des mairies de **MERPINS (commune d'implantation), et de COGNAC, CHATEAUBERNARD, SALLES D'ANGLES, GENTÉ et GIMEUX,** communes dont une partie du territoire est située à une